



4^{ème} sommet Union européenne / Brésil

Les représentants de l'Union européenne et du Brésil se sont retrouvés à Brasilia le 14 juillet à l'occasion du quatrième sommet UE / Brésil. Les négociations entre le Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay et Paraguay) et l'Union européenne sur la création d'une zone de libre échange, qui ont repris en mai 2010 après 6 ans d'arrêt (cf. [lettre hebdo n°306](#)), ont été au centre des discussions. Le marché sud-américain, et en particulier brésilien, semble attirer de nombreux entrepreneurs européens compte-tenu de son dynamisme. Aujourd'hui le Brésil ne représente que 2% du commerce européen, mais sa forte dynamique de croissance (autour de 6% par an) le rend fortement attractif. Un accord entre l'Union européenne et le Mercosur aboutirait à la création de la plus grande zone de libre échange mondiale, comprenant près de 750 millions de consommateurs. La question agricole reste néanmoins un point d'achoppement majeur dans les négociations. Dix pays européens, emmenés par la France, ont en effet exprimé leur forte inquiétude quant aux conséquences d'un accord entre les deux blocs régionaux pour les agriculteurs de l'UE. « *J'ai la responsabilité de tenter de convaincre M. Sarkozy, d'attendrir le cœur des Français pour obtenir un accord Mercosur-UE avant la fin de mon mandat présidentiel* [en décembre, Ndlr] » a estimé le président brésilien, Luiz Inacio Lula Da Silva. Bruno Le Maire, le ministre français de l'agriculture, a lui indiqué que « *nous sommes allés à l'extrême limite de ce que nous pouvions faire en termes de concessions à l'OMC et en termes de négociations entre le Mercosur et l'Union européenne* ».

Les représentants européens et brésiliens ont également annoncé qu'ils souhaitaient mettre en place une coopération commune avec les pays pauvres. Les Etats lusophones d'Afrique, Haïti et le Timor oriental seraient particulièrement concernés par cette « coopération triangulaire » autour de la production d'énergies renouvelables. Un premier accord entre l'Union européenne, qui souhaite sécuriser sa fourniture en agro-carburant, le Brésil, qui cherche à développer ses activités de production à l'étranger, et le Mozambique devrait être signé prochainement.

Les parlementaires de la Cédéao plaident pour des infrastructures en faveur de l'agriculture

La commission mixte agriculture, environnement, ressources en eau et infrastructures et développement industriel du parlement de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) s'est réunie du 13 au 17 juillet à Ouagadougou, au Burkina-Faso. Durant cette rencontre, des parlementaires de la communauté ouest-africaine ont mené une réflexion sur « *le développement infrastructurel pour une meilleure performance de l'agriculture dans l'espace Cédéao, en vue de la conservation et de la transformation de ses produits, dans un contexte de changement climatique* ». Après des visites de terrain et des rencontres avec des personnes ressources, entre autres du Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (Roppa), les membres de la commission mixte ont réaffirmé l'importance du développement agricole dans la sous-région et de la mise en œuvre des engagements de la déclaration de Maputo, qui prévoit que 10% des budgets nationaux de chaque pays de l'Union africaine soient alloués à l'agriculture. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place des infrastructures agricoles fiables en matière de conservation et de stockage, d'irrigation ou encore de commercialisation. Roch Marc Christian Kaboré, qui dirigeait la séance en tant que président de l'Assemblée nationale du Burkina-Faso, a estimé que « *ce que nous constatons dans l'espace régional est que nous avons tous les moyens, toutes les ressources naturelles, mais malheureusement, pour le moment, l'agriculture n'a pas encore connu son essor* ». Jean de Dieu Somba, vice-président de la commission mixte, a constaté que sur 284 millions d'hectares de terres arables disponibles au sein de la Cédéao seuls 60 millions sont actuellement mis en valeur. A l'issue de cette rencontre, les parlementaires ont affirmé leur volonté de formuler des pistes concrètes en matière de développement agricole en Afrique de l'Ouest. Leurs recommandations seront présentées dans un rapport soumis lors de la prochaine plénière du parlement de la Cédéao en septembre prochain à Abuja, au Nigeria.

L'ONU rappelle l'importance des données démographiques

Le 11 juillet, la communauté internationale a commémoré une nouvelle journée de la population. Entérinée en 1987 par l'Assemblée des Nations unies, sur proposition du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), cette journée a pour objectif d'attirer l'attention sur les questions de population. L'édition 2010, ayant pour thème « *tout le monde compte* », a été l'occasion de rappeler l'importance des données des recensements dans la planification des actions publiques. « *Les recensements, les enquêtes et les statistiques d'état-civil fournissent des données d'importance critique pour guider les plans, politiques et programmes de nature à répondre aux besoins et à améliorer la vie de tous* » a rappelé Thoraya Ahmed Obaid, directrice exécutive de l'UNFPA.

Sources: AFP, Reuters, Le Monde, Le Figaro, Europolitics, RFI, AllAfrica, UNPFPA.